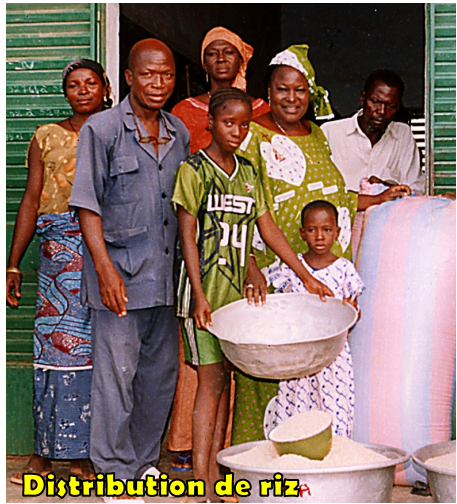


Fraternité **ASSOCIATION**
FRATERNITÉ-
CÉNACLE
Chez Mme Betty LENTGEN
10, Rue Charles de Gaulle
57480-SIERCK-LES-BAINS

Parrainer des enfants du Burkina Faso

En 2004, à la demande de Madame Catherine OUEDRAOGO, responsable du service social au Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo, l'association **FRATERNITÉ-CÉNACLE** a pris en charge les Orphelins ou Enfants Vulnérables (O.E.V.) qui avaient besoin d'un soutien de toute urgence. Depuis ce jour, nous suivons toujours 80 enfants et cherchons encore des personnes généreuses qui accepteraient de subvenir aux besoins scolaires et alimentaires d'enfants en attente de parrainage.

Prise en charge annuelle : 60 € + 5 € de cotisation soit un total de 65 €



2 témoignages

Je m'appelle Eugénie SEKONE et j'ai 25 ans. Je suis bénéficiaire de l'aide de l'association **Fraternité-Cénacle**. Elle m'a soutenue ainsi que beaucoup d'autres élèves.

Me concernant,, je bénéficie de son soutien depuis l'âge de 14 ans alors que j'étais en classe de 3e. L'association a payé ma scolarité et m'a offert du matériel scolaire jusqu'à ce que j'obtienne mon baccalauréat en série A4. Elle m'a encore soutenue dans mes études jusqu'à ce que j'obtienne ma licence de sage-femme cette année.

Fraternité-Cénacle travaille en collaboration avec une "tante" ici au Burkina qui nous offre des conseils à chaque fois que les dons arrivent. (NDLR : Mme Catherine OUEDRAOGO)

Je ne saurais terminer mon témoignage sans dire un grand merci à tous ceux et celles qui nous font des dons depuis la France. Que Dieu vous le rende au centuple de vos bienfaits.

Je lance toujours un appel à tous ceux qui peuvent encore offrir leur aide car beaucoup de mes frères et sœurs sont toujours dans le besoin ici au Faso.

Que Dieu vous bénisse .Merci !
Eugénie Sékoné.

Nous avons choisi il y a quelques années déjà de parrainer des Orphelins et Enfants Vulnérables de Tenkodogo au Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres de la planète.

En tant que parents de deux filles, il nous paraissait fondamental de pouvoir aussi permettre l'accès à l'éducation et aux besoins vitaux (nourriture, soins médicaux, ...) à des enfants démunis.

Quand nos enfants étaient petits, nous prenions régulièrement un peu de temps pour leur parler de ces enfants que nous parrainons. Cela suscitait d'ailleurs souvent des questions de leur part et a contribué à leur transmettre des valeurs de fraternité et de partage dès leur plus jeune âge.

Aujourd'hui nos filles ont grandi, elles s'intéressent de très près au cursus scolaire que poursuivent nos filleuls. Elles comprennent que dans un pays comme le Burkina Faso, c'est un véritable défi que de mener à bien des études (instabilité politique, récoltes aléatoires, ...).

Ce parrainage est une vraie richesse pour notre famille. Merci à toute l'équipe de l'association **Fraternité Cénacle** pour son engagement tant auprès des parrains que des filleuls...

Frédéric et Laurence, Marie et Lucie

Année 2021

Je suis intéressé (e) par la prise en charge totale d'un ou de plusieurs enfants :
 garçon (s) fille(s) Je verse la somme de €

Mes coordonnées : Nom et Prénom _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ e-mail _____

Renvoyer cette fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de **Fraternité-Cénacle**, à **Madame Betty LENTGEN**
10, Rue Charles de Gaulle 57480 SIERCK LES BAINS tél. **03 82 83 81 91** ou **06 67 28 15 97**
 ou e-mail **fraternite-cenacle57@gmail.com**

L'association Fraternité-Cénacle inscrite au tribunal d'instance sous le n° 48/99, est assimilée à un organisme d'intérêt général . En vertu de l'article 200-1 du Code Général des Impôts, votre don vous ouvrira droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don fait « aux oeuvres » dans la limite de 20% du revenu imposable* Un reçu conforme au modèle fixé attestant le montant, la date du versement ainsi que l'identité des bénéficiaires, vous sera remis.

*Un don de 100€ ne vous revient ainsi en réalité qu'à 34€ après déduction.